



Formulaire d'accompagnement du dépôt d'une Demande d'autorisation unique Eolien / Méthanisation

Avant de renseigner ce formulaire, lire attentivement la notice explicative

1. Identification du projet

• **Pétitionnaire :**

Personne morale, dénomination sociale : SNC MSE LA SABLIERE

→ **Communes et départements d'implantation du projet :**

Communes	Département
Brouchy	Somme (80)
Golancourt	Oise (60)
Villeselve	Oise (60)

→ **Caractéristiques du projet :** Le projet relève du **titre I^{er}** de l'ordonnance n°2014-355 du 20 mars 2014 et concerne :

CASE 1 A parc éolien (rubrique 2980 de la nomenclature des installations classées)

CASE 1 B méthanisation (rubrique 2781)

CASE 1 B1 de plus de 100 t/j (rubrique 3532)

CASE 1 B2 avec plan d'épandage

CASE 1 C le projet est situé dans le périmètre d'un immeuble classé ou inscrit (Cf. notice)

2. Procédures d'instructions concernées par l'autorisation unique sollicitée

Outre une autorisation au titre des installations classées (article L. 512-1 du code de l'environnement), le projet nécessite:

CASE 2 A un **permis de construire** (article L. 421-1 du code de l'urbanisme)

CASE 2 B une **autorisation de défrichement** (articles L. 214-13 et L. 341-3 du code forestier)

CASE 2 C une **autorisation d'exploiter une installation de production électrique** (article L 311-1 du code de l'énergie)

CASE 2 D une **approbation de construction et de l'exploitation des ouvrages de transport et de distribution d'électricité** (art. L 323-11 code de l'énergie)

CASE 2 E une **demande de dérogation "espèces protégées"** (4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement)

3. Dossier commun (Pièces à fournir systématiquement)

Pièces prévues à l'article 4. I du décret n°2014-450 du 2 mai 2014	Localisation dans le dossier selon format		Réservé à l'usage de l'administration
	Electronique : Nom du fichier correspondant	Papier : Pages correspondantes	
<input checked="" type="checkbox"/> lettre de demande (R 512-2 et-3 du CE)	Lettre de DAU – Cœur de Picardie.pdf	Projet éolien de Cœur de Picardie : Lettre de demande d'autorisation unique pour un parc de production d'énergie électrique à partir de l'énergie mécanique du vent	
<input checked="" type="checkbox"/> identité du demandeur (R 512-3 1° du CE)	Lettre de DAU – Cœur de Picardie.pdf Etude impact – Cœur de Picardie.pdf	Lettre de demande d'autorisation unique Pages 7 à 14 Etude d'impact sur l'environnement Pages 24 à 26	
<input checked="" type="checkbox"/> emplacement de l'installation (R 512-3 2° du CE)	Lettre de DAU – Cœur de Picardie.pdf Etude impact – Cœur de Picardie.pdf RNT Etude impact – Cœur de Picardie.pdf	Lettre de demande d'autorisation unique Pages 17 à 18 et page 30 Etude d'impact sur l'environnement Pages 30 à 33 et pages 162 à 163 Résumé non technique de l'étude d'impact sur l'environnement Pages 4 à 5	
<input checked="" type="checkbox"/> nature et volume des activités, rubrique de classement nomenclature installations classées (R 512-3 2° du CE)	Lettre de DAU – Cœur de Picardie.pdf Etude impact – Cœur de Picardie.pdf	Lettre de demande d'autorisation unique Pages 15-16 Etude d'impact sur l'environnement Pages 12 à 15	
<input checked="" type="checkbox"/> les procédés de fabrications (R 512-3 4° du CE)	Lettre de DAU – Cœur de Picardie.pdf	Lettre de demande d'autorisation unique Pages 19 à 21	

3. Dossier commun (Pièces à fournir systématiquement)

Pièces prévues à l'article 4. I du décret n°2014-450 du 2 mai 2014	Localisation dans le dossier selon format		Réservé à l'usage de l'administration
	Electronique : Nom du fichier correspondant	Papier : Pages correspondantes	
<input checked="" type="checkbox"/> les capacités techniques et financières de l'exploitant (R 512-3 4° du CE)	Lettre de DAU – Cœur de Picardie.pdf	Lettre de demande d'autorisation unique Pages 8 à 14 et pages 106 à 116	
<input checked="" type="checkbox"/> une carte au 1/25 000 ou, à défaut, au 1/50 000 (R 512-6 I 1° du CE)	01-25000_A0.pdf	Plans ICPE : 1 plan au 1 / 25 000 : 01	
<input checked="" type="checkbox"/> un plan à l'échelle de 1/2 500 au minimum des abords de l'installation (R 512-6 I 2° du CE)	02-2500-TA_A0.pdf 03-2500-A_A0.pdf 04-2500-B_A0.pdf	Plans ICPE : 1 plan au 1 / 4 000 : 02 1 plan au 1 / 2 500 : 03 1 plan au 1 / 2 500 : 04	
<input checked="" type="checkbox"/> un plan d'ensemble à l'échelle de 1/200 au minimum de l'installation –ou un plan à une échelle réduite si cela est sollicité- (R 512-6 I 3° du CE)	lettre de dérogation - plans ICPE.pdf 05-500-E6_A0.pdf 06-500-E7_A0.pdf 07-500-E8_A0.pdf 08-500-E9_A0.pdf 09-500-E10_A0.pdf 10-500-E11_A0.pdf	Lettre de demande de dérogation Plans ICPE : 6 plans au 1 / 500 : E6, E7, E8, E9, E10, E11	
<input checked="" type="checkbox"/> une étude d'impact (R 512-6 I 4° et R 512-8 du CE)	Etude impact – Cœur de Picardie.pdf RNT Etude impact – Cœur de Picardie.pdf	Etude d'impact sur l'environnement et son résumé non technique	
<input checked="" type="checkbox"/> une étude des dangers (R 512-6 I 5° et R 512-9 du CE)	EDD - Cœur de Picardie.pdf RNT EDD - Cœur de Picardie.pdf	Etude de dangers Pages 1 à 233 Résumé Non Technique de l'étude de dangers Pages 1 à 26	

3. Dossier commun (Pièces à fournir systématiquement)

Pièces prévues à l'article 4. I du décret n°2014-450 du 2 mai 2014	Localisation dans le dossier selon format		Réservé à l'usage de l'administration
	Electronique : Nom du fichier correspondant	Papier : Pages correspondantes	
<input checked="" type="checkbox"/> l'identité de l'architecte auteur du projet (sauf si le projet correspond aux cas prévus à l'article R*. 431-2 du code de l'urbanisme -Cf notice- et que les travaux ne nécessitent des démolitions soumises à permis de démolir)	Lettre de DAU – Cœur de Picardie.pdf Pieces ecrites - Cœur de Picardie.pdf Plans PC - Cœur de Picardie.pdf	Lettre de demande d'autorisation unique Pages 7 et 28 <u>Pièces écrites et plans de la demande d'autorisation unique :</u> Demande de permis de construire dans le cadre d'un dossier d'autorisation unique Formulaire de demande d'autorisation unique Pages 57 à 58 des pièces écrites	
<input checked="" type="checkbox"/> la destination des constructions	Pieces ecrites - Cœur de Picardie.pdf Plans PC - Cœur de Picardie.pdf	<u>Pièces écrites et plans de la demande d'autorisation unique :</u> Demande de permis de construire dans le cadre d'un dossier d'autorisation unique Formulaire de demande d'autorisation unique Pages 4 à 54 des pièces écrites	
<input checked="" type="checkbox"/> la surface de plancher des constructions projetées, s'il y a lieu répartie selon les différentes destinations	Lettre de DAU – Cœur de Picardie.pdf Pieces ecrites - Cœur de Picardie.pdf Plans PC - Cœur de Picardie.pdf	Lettre de demande d'autorisation unique Page 19 <u>Pièces écrites et plans de la demande d'autorisation unique :</u> Demande de permis de construire dans le cadre d'un dossier d'autorisation unique Formulaire de demande d'autorisation unique Pages 4 à 54 des pièces écrites	

3. Dossier commun (Pièces à fournir systématiquement)

Pièces prévues à l'article 4. I du décret n°2014-450 du 2 mai 2014	Localisation dans le dossier selon format		Réservé à l'usage de l'administration
	Electronique : Nom du fichier correspondant	Papier : Pages correspondantes	
<input type="checkbox"/> lorsque le terrain d'assiette comporte des constructions destinées à être maintenues et si leur destination est modifiée par le projet : <input type="checkbox"/> la destination de ces constructions, [] leur surface de plancher	Non applicable		
<input checked="" type="checkbox"/> le projet architectural mentionné au b) de l'article R. 431-7 du code de l'urbanisme	Etude impact – Cœur de Picardie.pdf Annexes de l'étude d'impact : Annexe I – Etude paysagere.pdf Annexe II – Carnet des photomontages.pdf Pieces ecrites - Coeur de Picardie.pdf Plans PC - Coeur de Picardie.pdf	Etude d'impact sur l'environnement Pages 162 à 174 Etude paysagère et carnet des photomontages Pièces écrites et graphiques de la demande d'autorisation unique	
<input checked="" type="checkbox"/> la déclaration des éléments nécessaires au calcul des impositions prévues à l'article A. 431-4 du code de l'urbanisme	Pieces ecrites - Coeur de Picardie.pdf Plans PC - Coeur de Picardie.pdf	Pièces écrites et plans de la demande d'autorisation unique : Demande de permis de construire dans le cadre d'un dossier d'autorisation unique Formulaire de demande d'autorisation unique Pages 4 à 54 des pièces écrites	
<input checked="" type="checkbox"/> le cas échéant [Cf notice, volet 5] <input type="checkbox"/> l'attestation, par un contrôleur technique, qu'il a fait connaître au maître d'ouvrage son avis sur la prise en compte, au stade de la conception, des règles parasismiques et para-cycloniques	EDD – Cœur de Picardie.pdf	Etude de dangers p.25	
<input type="checkbox"/> le cas échéant [article 4.III.2 du Décret] <input type="checkbox"/> l'attestation, par l'architecte ou un expert, de la réalisation de l'étude préalable prévue par PPRN / PPRM / PPRT	Non applicable		

3. Dossier commun (Pièces à fournir systématiquement)

Pièces prévues à l'article 4. I du décret n°2014-450 du 2 mai 2014	Localisation dans le dossier selon format		Réservé à l'usage de l'administration
	Electronique : Nom du fichier correspondant	Papier : Pages correspondantes	

4. Pièces à fournir au cas par cas, si le projet est concerné

Pièces prévues aux articles 5 à 7 du décret n°2014-450 du 2 mai 2014	Localisation dans le dossier selon format		Réservé à l'usage de l'administration
	Electronique : Nom du fichier correspondant	Papier : Pages correspondantes	
<input checked="" type="checkbox"/> Si le projet comprend un parc éolien (case 1 A cochée), <input checked="" type="checkbox"/> les modalités de garanties financières (R 512-5 du CE)	Lettre de DAU – Cœur de Picardie.pdf Etude impact – Cœur de Picardie.pdf RNT Etude impact – Cœur de Picardie.pdf	Lettre de demande d'autorisation unique Page 22 Etude d'impact sur l'environnement Pages 252 et 253 Résumé non technique de l'étude d'impact Page 30	
<input type="checkbox"/> Si le projet comprend une installation de méthanisation (case 1 B cochée), <input type="checkbox"/> l'origine géographique prévue des déchets ainsi que la manière dont le projet est compatible avec les plans [déchets] (R 512-3 6° du CE)	Non applicable		
<input type="checkbox"/> Si le projet relève de la Directive 'IED' (case 1 B 1 cochée), <input type="checkbox"/> les compléments mentionnés à l'article R. 515-59 du CE	Non applicable		
<input checked="" type="checkbox"/> Dans le cas d'une installation à implanter sur un site nouveau <input checked="" type="checkbox"/> l'avis du propriétaire, lorsqu'il n'est pas le demandeur, et du maire ou président de l'EPCI compétent en matière d'urbanisme, sur l'état dans lequel devra être remis le site lors de l'arrêt définitif de l'installation (R 512-6 7 ⁺ du CE)	Lettre de DAU – Cœur de Picardie.pdf	Lettre de demande d'autorisation unique Pages 34 à 58	
<input type="checkbox"/> Si le projet nécessite une autorisation de défrichement (case 2 B cochée), <input type="checkbox"/> l'étude d'impact précise les caractéristiques du défrichement envisagé, ses incidences et les éventuelles mesures compensatoires (Article 5 du décret)	Non applicable		
<input checked="" type="checkbox"/> Si le projet nécessite une autorisation ' installation de production d'électricité' au titre de l'article L. 311-1 du code de l'énergie (case 2 C cochée),	Lettre de DAU – Cœur de Picardie.pdf	Lettre de demande d'autorisation unique Pages 15 et 16 et pages 19 à	

3. Dossier commun (Pièces à fournir systématiquement)

Pièces prévues à l'article 4. I du décret n°2014-450 du 2 mai 2014	Localisation dans le dossier selon format		Réservé à l'usage de l'administration
	Electronique : Nom du fichier correspondant	Papier : Pages correspondantes	
<input checked="" type="checkbox"/> l'étude d'impact précise ses caractéristiques, notamment sa capacité de production, les techniques utilisées, ses rendements énergétiques et les durées prévues de fonctionnement (Article 6 I du décret)	Etude impact – Cœur de Picardie.pdf	21 Etude d'impact sur l'environnement Pages 167 à 174	
<input checked="" type="checkbox"/> Si le projet nécessite une approbation au titre de l'article L. 323-11 du code de l'énergie (case 2 D cochée), <input checked="" type="checkbox"/> l'étude de dangers comporte les éléments nécessaires à justifier la conformité des liaisons électriques intérieures avec la réglementation technique en vigueur (Article 6 II du décret).	Etude impact – Cœur de Picardie.pdf EDD – Cœur de Picardie.pdf Lettre de DAU – Cœur de Picardie.pdf	Etude d'impact sur l'environnement Etude de dangers : Pages 68 à 70 et pages 231 à 233 Lettre de demande d'autorisation unique : Page 21	
<input type="checkbox"/> Si le projet nécessite dérogation « espèces protégées » (case 2 E cochée), <input type="checkbox"/> l'étude d'impact comporte les éléments mentionnés à l'article 2 de l'arrêté ministériel du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvage protégées	Non applicable		

5. Projet Eolien - Pièces recommandées

Pièces prévues à l'article 8 du décret n°2014-450 du 2 mai 2014	Localisation dans le dossier selon format		Réservé à l'usage de l'administration
	Electronique : Nom du fichier correspondant	Papier : Pages correspondantes	
<input checked="" type="checkbox"/> avis sur le projet sur les compétences relevant du Ministère de la Défense (obstacle navigation aérienne article L 6352-1 du code des transports, champ de vue article L 5112-1 du code de la défense, polygone d'isolement article L 5111-6 du code de la défense, accord zone aérienne de défense)	Lettre de demande AU – Cœur de Picardie.pdf Annexe 6 finale - Reponses aux courriers exploratoires.pdf	Lettre de demande d'Autorisation Unique Pages 150 et 151 <u>Annexe VI de l'étude d'Impact</u> : Courriers exploratoires des organismes et administrations contactés	
<input checked="" type="checkbox"/> avis sur le projet sur les compétences relevant de l'Aviation Civile (obstacle navigation aérienne article L 6352-1 du code des transports, opérateur radar dans les conditions prévues par l'article 4 de l'arrêté ministériel du 26 août 2011 pris en application de l'article L 512-5 du code de l'environnement)	<u>Annexe de l'étude d'impact</u> : Annexe VI – Reponses aux courriers exploratoires.pdf	<u>Annexe de l'étude d'impact</u> : Avis de l'Armée de l'Air, page 28	
<input type="checkbox"/> si le projet ne respecte pas les distances d'éloignement prévues par l'article 4 de l'arrêté ministériel du 26 août 2011 pris en application de l'article L 512-5 du code de l'environnement [Cf notice, volet 5] <input type="checkbox"/> avis des opérateurs radars concernés (METEO FRANCE,...)	Non applicable		

6. Engagement et signature du pétitionnaire

J'accepte de recevoir uniquement par courrier électronique les documents transmis en cours d'instruction par l'administration, à (aux) l'adresse(s) suivante(s) :

dfaure@maiaeolis.fr ;
yfouquere@maiaeolis.fr ;

J'atteste avoir déposé à la direction départementale de l'Oise un dossier de demande d'autorisation unique :

en version papier : 3 exemplaires et en version électronique : 4 exemplaires (CD en format PDF conseillé)

J'atteste avoir déposé un exemplaire supplémentaire en version papier à l'unité territoriale de la DREAL ou, si le représentant du bureau de l'environnement me délivre l'attestation de présence dans le dossier des pièces listées dans le présent formulaire, je m'engage à le faire dans les 24 heures.

Si le projet comporte une installation de méthanisation

Je reconnais avoir pris connaissance dans la notice du présent formulaire des conditions dans lesquelles un agrément sanitaire est requis pour l'exploitation de cette installation, et m'engage à le solliciter en temps utile auprès des services compétents de la DDPP

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements remplis ci-dessus :

Identité du signataire :

Société : MSE LA SABLIERE

Nom : BROY

Prénom : Christian

Agissant en qualité de : gérant de MSE LA SABLIERE

Signature du pétitionnaire

Fait à : LILLE

le 09/12/2015

Cadre réservé à l'administration